



## **RESTAURANTS des centres AFPA en DANGER !**

### **Aujourd'hui et pour la semaine, le restaurant AFPA d'Egletons est fermé par manque d'un.e chef.fe de cuisine !**

**La restauration sur Egletons a toujours été un service essentiel pour notre centre.**

Depuis quelques temps notre hébergement et notre restauration sont attaqués, mais nous avons, pour l'instant, réussi collectivement à sauvegarder cet outil indispensable au bon fonctionnement du centre.

#### **La situation actuelle est inquiétante et porte atteinte à notre centre !**

Pendant plusieurs mois une collègue (la seule CDI actuellement en activité !) a assuré le rôle de cheffe de cuisine et a démontré ses capacités à le faire.

A juste titre, elle a demandé à avoir le salaire qui correspond à son activité, Demande hautement justifiée puisque le poste de chef de cuisine était en recrutement dans AFPAtalent suite à un « départ PDV ».

Il aurait été logique de pourvoir ce poste en permettant à notre collègue de monter en compétence, ce qui serait la moindre des choses dans un organisme de formation professionnelle (qui a pour but d'aider à la progression professionnelle des salariés !) et cohérent avec les directives nationales de l'AFPA !

Pour l'instant ce n'est pas ce qui est fait et cela est inquiétant !

**Inquiétant car l'absence de chef de cuisine induit non seulement une fermeture du restaurant, mais aussi des frais supplémentaires.**

**Inquiétant car tout indique que la direction ne met pas la question de la restauration au sein du projet de notre centre, et pourtant quel avenir pour Egletons sans restauration ?**

**Inquiétant car les travaux du restaurant prévus n'ont pas l'air d'être intégrés dans une dynamique d'une restauration AFPA pour les stagiaires et les salariés par des salariés de l'AFPA !**

Nous, **salariés de l'AFPA d'Egletons**, et pour nos stagiaires du centre d'Egletons, demandons à ce que la restauration rouvre avec le personnel AFPA suffisant pour faire fonctionner le restaurant. Nous demandons à ce que chacun soit rémunéré pour le poste qu'il occupe.

**Sans prise en compte par la direction, nous nous réservons le droit d'envisager des actions d'importance !**

Signez et faites signer la pétition : <http://chng.it/7WVqV2TwsC>